

USMB : « Renforcer l'impact de l'université sur nos territoires d'implantation » (Philippe Briand)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°413039 - Publié le 29/09/2025 à 17:51

Imprimé par - abonné # - le 03/10/2025 à 08:27



Philippe Briand est le président de l'USMB depuis le 07/01/2025. -

« Conforter la place de l'~~USMB (Université Savoie Mont-Blanc)~~ (Université Savoie Mont-Blanc) dans le premier tiers des universités françaises » et « renforcer l'impact de l'université sur la société, et de manière prioritaire sur nos territoires d'implantation, c'est-à-dire les départements de Savoie et de Haute-Savoie » : tels sont les deux objectifs prioritaires de [Philippe Briand](#), président de l'USMB.

Il s'exprime à l'occasion de sa première conférence de presse de rentrée le 26/09/2025, après son élection à la présidence de l'établissement le 07/01/2025.

À propos de l'impact sur son territoire, le président de l'université mentionne « une synergie forte et de longue date avec notre écosystème local : les départements de Savoie et de Haute-Savoie, les entreprises locales, et avec les col-

lectivités territoriales ».

Pour cela, l'USMB dispose d'un club des entreprises « qui nous aide à travailler l'insertion professionnelle de nos étudiants. Il est important d'avoir une offre de formation qui est en adéquation avec les besoins en compétence des entreprises. Pour ce qui est de la recherche et de l'innovation, nous avons une fondation partenariale qui nous permet d'avoir un impact fort et des collaborations intenses en R&I (Recherche et innovation) avec les entreprises ».

Philippe Briand évoque également les difficultés financières traversées par l'USMB. En réaction au rapport IGF-Igésr recommandant d'augmenter les droits d'inscription dans les universités, il ne se dit pas hostile à l'augmentation, mais cela nécessiterait de faire évoluer le système actuel des bourses sur critères sociaux selon lui.

« Conforter la place de l'USMB dans le premier tiers des universités françaises »

Le président de l'USMB signale que son université fait partie des établissements figurant dans le classement de Shanghai. L'établissement s'est également distingué par l'obtention d'une médaille de bronze CNRS (Centre national de la recherche scientifique) d'un chercheur de l'ONR (Organismes nationaux de recherche) affecté à un des laboratoires de l'université.

« Cette excellence ne se traduit pas uniquement par des résultats en recherche, mais elle concerne également la formation et l'international. Pour la formation, l'USMB a des taux de réussite à ses diplômes particulièrement élevés », indique Philippe Briand. « Du côté de l'international, l'USMB est reconnue pour la mobilité sortante des étudiants. »

Les liens de l'USMB avec les collectivités locales

L'USMB a contractualisé sa relation avec les deux départements sur lesquels elle est implantée via un contrat pluriannuel. « Avant nous avions un contrat unique puisque les deux départements étaient associés. Dans cette séparation, nous avons senti l'attachement des deux départements pour l'USMB puisqu'ils ont maintenu l'un et l'autre leur contribution. Annuellement, cela représente un peu plus de 760 k€ chacun », déclare Philippe Briand.

« Cela nous permet de financer trois axes :

- la réussite étudiante ;
- la recherche (financement additionnel de thèse) ;
- et un axe qui porte sur le rayonnement de l'université avec un volet international et un autre sur la communication. »

« Pour illustrer les relations fructueuses que nous avons avec les collectivités locales, nous connaissons à l'heure actuelle deux chantiers d'ampleur au niveau du patrimoine :

- un sur le campus Jacob Bellecombette (UFR (Unité de formation et de recherche) Lettres, langues et sciences humaines) avec la rénovation de la bibliothèque universitaire ;
- la construction d'un bâtiment appelé "la maison de l'action publique internationale" sur le campus d'Annecy.

Ces travaux d'envergure sont financés évidemment par l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, mais très largement par les départements de Savoie et Haute-Savoie aussi. Leur financement s'élève à plus de 50 % dans chacun des cas. »

« Nous pouvons aussi avoir des aides des agglomérations, notamment concernant le développement de formations. Nous répondons aussi à l'AAP (Appel à projets) de la région sur plusieurs champs, qui est important pour nous. Cela nous permet d'avoir des ressources pour moderniser les équipements par exemple ou encore améliorer la qualité de vie des étudiants sur les campus », déclare Jean-François Dreuille, vice-président en charge de la formation et de la vie universitaire à l'USMB.

« Nous ne sommes pas en capacité d'accueillir davantage d'étudiants »

« La plupart des étudiants que nous accueillons sont issus de l'académie de Grenoble à plus de 80 %. Parmi eux, deux tiers sont issus soit du Département de la Savoie, soit du Département de la Haute-Savoie. C'est dire si l'USMB se positionne comme l'acteur central de l'enseignement supérieur et de la recherche sur ces territoires », indique Philippe Briand.

Il évoque un premier bilan des vœux émis sur Parcoursup en 2025 concernant son établissement. « L'attractivité de nos formations s'est traduite par deux indicateurs. D'abord, nous avons constaté une augmentation des vœux confirmés par les étudiants à la fois pour le premier cycle sur Parcoursup (+ 26 % en un an) et aussi en deuxième cycle sur Mon Master (+ 19 %). »

« Compte tenu des capacités d'accueil et des moyens dont nous disposons, face à cette augmentation du nombre de demandes d'étudiantes et d'étudiants, nous accueillerons peu ou prou le même nombre d'étudiants que l'année dernière. Nous n'essayons pas de limiter le nombre d'étudiantes et d'étudiants que nous accueillons, simplement nous ne sommes pas en capacité d'accueillir davantage d'étudiants.

Il y a des problèmes d'accueil physique à cause des bâtiments. Des constructions vont nous aider à augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants accueillis. »

Les difficultés financières de l'USMB

Philippe Briand évoque également les difficultés financières de l'USMB. « Cela devient compliqué de développer l'activité », indique-t-il. « C'est déjà compliqué de maintenir l'activité à son niveau, alors la développer paraît encore plus difficile. Nous sommes arrivés à un stade où le modèle de financement des universités est à bout de souffle. Malgré les efforts que nous faisons pour faire des économies, on voit que les charges s'alourdissent sur notre budget et deviennent plus importantes que nous parvenons à faire. »

« Nous sommes inquiets sur le budget 2026. En prévision de celui-ci, nous avons échangé, avant la coupure estivale, avec nos sept composantes de formation en leur demandant d'essayer de rationaliser leur offre de formation et de dégager des marges de manœuvre à hauteur de 1 M€. Les collègues sont conscients de la situation financière du pays. Nous sommes arrivés à dégager ce million d'euros dont on verra l'économie au budget 2026.

En parallèle de cette économie, nous avons des annonces d'augmentation du CAS (Compte d'affectation spéciale) Pensions, dont on ne sait pas encore si ces charges seront compensées entièrement ou non. Le CAS Pensions, avec une augmentation de 4 points, représente une augmentation des dépenses de 1,6 M€. Les estimations que nous avons faites autour de la prestation sociale complémentaire s'élèvent à 600 voire 700 k€. Nous avons donc une enveloppe de 2,3 M€. Si la compensation est prise en charge à 50 %, on dépasse malgré tout le million d'euros que nous sommes parvenus à économiser. »

Philippe Briand indique que le fonds de roulement de l'université était à 25 jours de fonctionnement en 2024. Il se demande si l'USMB arrivera en 2025 à être au-dessus du seuil critique imposé par le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), à savoir 15 jours.

La question des frais d'inscription et la réforme des bourses

Interrogé à propos des recommandations d'un rapport IGF-Igésr proposant notamment d'augmenter les droits d'inscription dans les universités, Philippe Briand répond ne pas y être hostile.

« Quand on se compare aux autres pays européens, nous sommes sur un modèle singulier en France, puisque tous les autres pays ont des frais d'inscription plus élevés. Simplement il faut mener deux chantiers de front. On ne peut pas parler de la hausse des frais d'inscription, sans parler de la réforme des bourses. Si on doit aller sur une hausse des frais d'inscription, il faut qu'en contrepartie, on ait un système de bourse à la hauteur de ce changement.

Il ne s'agit pas de rehausser les frais d'inscription et d'avoir pour conséquence un accès réduit à l'enseignement supérieur. Ce serait contre-productif pour la nation tout entière. L'accès aux études est quand même un élément fondamental de développement. Il faut mener ces deux sujets de front. C'est ce que préconisait le rapport de l'Igésr. »



Philippe Briand

Président @ Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Professeur des universités en mathématiques @ Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Parcours

Depuis janvier 2025

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

Président

Depuis septembre 2008

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

Professeur des universités en mathématiques

Janvier 2021 - janvier 2025

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

1^{er} VP et VP CA

Septembre 2018 - décembre 2021

CNRS Mathématiques (Insmi)

Directeur adjoint scientifique en charge de la politique de site, des relations avec les autres organismes de recherche et de l'ANR, de l'interdisciplinarité

Avril 2016 - septembre 2018

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

Elu au CA

Mars 2014 - septembre 2018

[Université Savoie Mont-Blanc \(USMB\)](#)

Directeur du laboratoire de mathématiques

Septembre 1998 - août 2008

[Université de Rennes 1](#)

Maître de conférences

Septembre 1997 - septembre 1998

Princeton

Post-doctorat

Établissement & diplôme

N.c. - novembre 2007

[Université de Rennes 1](#)

HDR en mathématiques

N.c. - juillet 1997

Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand 2)

Doctorat

Fiche n° 53151, créée le 08/01/2025 à 08:54 - Màj le 29/09/2025 à 12:58



Université Savoie Mont-Blanc (USMB)

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) : [Polytech Annecy-Chambéry \(École polytechnique de l'université Savoie-Mont-Blanc\)](#)

Général

Date de création

1979

Statut

EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)

Tutelles

Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche

Implantations (dont siège)

Chambéry (siège), Annecy et Le-Bourget-du-Lac

Composantes 8 unités de formation : UFR Lettres, langues et sciences humaines ; UFR Sciences et montagne ; Faculté de droit ; IAE Savoie Mont Blanc ; IUT d'Annecy ; IUT de Chambéry ; Polytech Annecy-Chambéry ; Centre national de formation des enseignants intervenant auprès des jeunes déficients sensoriels.

Alliance d'universités européennes Unita (membre fondateur en 2020)

Présidence Président : Philippe Briand (élu le 07/01/2025)

Effectifs étudiants

2006-07	11 507
2007-08	11 165
2008-09	11 278
2009-10	11 630
2010-11	12 006
2011-12	12 240
2012-13	12 811
2013-14	12 783
2014-15	12 799
2015-16	13 157
2016-17	13 278
2017-18	13 524
2018-19	13 585
2019-20	14 076
2020-21	14 484

Source(s) : Open Data Esri

Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)

Effectifs de doctorants contractuels

2021-22	131
2020-21	109
2019-20	99
2018-19	101
2017-18	99
2016-17	99

2015-16	90
2014-15	92
2013-14	92
2012-13	82

Source(s) : Open Data Mesri

Effectifs E-C titulaires

2023-24	383
2022-23	381
2021-22	390
2020-21	385
2019-20	395
2018-19	391
2017-18	383
2016-17	395
2015-16	389
2014-15	393
2013-14	391
2012-13	385
2011-12	389
2010-11	384

Source(s) : Open Data MESR

Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.

Produits encaissables (M€)

Budget initial 2023	127,5 M€
2022	122,1 M€
2021	117,9 M€
2020	113,0 M€
2019	112,1 M€
2018	108,4 M€
2017	105,5 M€

2016	102,1 M€
2015	102 M€
2014	100,9 M€
2013	100,6 M€
2012	97,3 M€

Source(s) : Open data MESR

Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.

Dépenses de personnel (M€)

Budget initial 2023	105,2 M€
2022	99,1 M€
2021	94,8 M€
2020	92,1 M€
2019	92,5 M€
2018	89,1 M€
2017	87,9 M€
2016	86,6 M€
2015	83,7 M€
2014	83,0 M€
2013	80,4 M€
2012	78,5 M€
2011	76,8 M€
2010	15,4 M€

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement (en jours)

Budget initial 2023	15,0
2022	47,5
2021	53,8
2020	44,0
2019	36,2

2018	33,6
2017	34,1
2016	33,8
2015	28,0
2014	35,1
2013	39,1
2012	28,5
2011	20,3
2010	105,8

Source(s) : Open data MESR

Fonds de roulement en jours de charges décaissables

Résultats PIA

Excellences	Vague 2 (2022) : 8,8M€
NCU	Projet @SPIRE (2018) : 11M€
EUR	Vague 2 (2019) : 4,1M€ pour 1 projet
ASDESR (2023)	Projet USMB BOOST : 1,3M€

Fiche n° 1752, créée le 28/04/2014 à 02:20 - Màj le 29/09/2025 à 12:57